



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités et de la santé

Arrêté N° 2018-7/MNC portant modification de la composition du conseil d'administration
de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Réunion

LA MINISTRE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 752-6 et D. 231-1 à D. 231-4 ;
Vu l'arrêté ministériel n° 2018-04/MNC en date du 30 janvier 2018 modifié portant nomination des
membres du conseil d'administration de la Caisse générale de sécurité sociale de la Réunion ;
Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

A R R E T E

ARTICLE 1 : L'arrêté ministériel du 30 janvier 2018 modifié, susvisé, portant nomination des
membres du conseil d'administration de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Réunion est
complété comme suit :

En tant que Représentant des assurés sociaux

*Sur désignation de CGT-FO
Confédération Générale du Travail – Force Ouvrière*

Titulaire
M Jean Paul PAQUIRY

En tant que représentants des employeurs

*Sur désignation du MEDEF
Mouvement des Entreprises de France*

Titulaire
M Laurent BLERIoT

*Sur désignation de l'U2P
Union des Entreprises de proximité*

Titulaire
M Didier MAZEAU

ARTICLE 2 : Le paragraphe « En tant que Représentants des employeurs » de l'article 1 de l'arrêté ministériel du 30 janvier 2018 modifié, susvisé, est modifié ainsi qu'il suit :

*Sur désignation du MEDEF
Mouvement des Entreprises de France*

Suppléants
Mme Christine DEGUSSEAU
Mme Frédérique LEBIET
Siège vacant

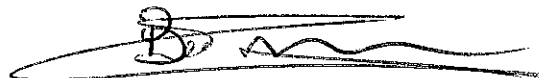
Le reste sans changement.

ARTICLE 3 : Le chef d'antenne de Saint-Denis de La Réunion de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion.

Fait à Saint Denis, le 15 février 2018

La ministre des solidarités et de la santé,
Pour la ministre et par délégation

Le chef d'antenne de Saint-Denis de la
Réunion de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des
Organismes de sécurité sociale,



Manuel BERTHOU